

tagne du lac Ouareau, nous nous décidâmes à suivre le plateau que nous avions à notre gauche.

Je constatai la variation de l'aiguille, je pris la direction la plus juste possible qui se trouvait alors 10° N. O., et nous nous mimes en marche. Les porteurs endossoient le sac; une large bande de cuir ceinture leur front et soutient la charge sur leurs épaules; c'est ce qu'ils appellent leur collier, puis ils se croisent les mains sur la tête en la ramenant en avant. Un écclier, en les voyant, se rappellerait le grec Paulus que le visigoth Wamba trainait à sa suite, le front ceint d'une couronne de cuir d'où pendiaient comme déponibles quelques instigues pris au milieu des siens.

La forêt se compose d'une pousse vigoureuse de bois franc où l'ébène, le merisier et autres bois de bonne qualité se disputent la possession du sol. Un ruisseau à demi caché par de grandes aulnes arrose ce terrain dans toute sa longueur; nous nous sommes désaltérés mainte fois de son eau limpide. Le chemin ici est pour ainsi dire tout tracé et très facile à faire jusqu'au pied de la colline St. Michel, dont la côte peut être en partie évitée en se jetant un peu sur la droite, avant d'y arriver. Au pied de cette colline coule un ruisseau fort embarrassé d'arbres morts et tombés en tous sens, dont le cours obstrué quelque part par des chaussées de castors a fait resouler l'eau. Cette eau imprégnée depuis longtemps dans le sol l'a rendu savameux en le dépouillant de ses fiers ornements, et en a fait un mauvais pas; mais ce n'est qu'un pas, car la largeur sur le tracé du chemin n'en est que d'environ deux arpents.

Nous tombâmes ensuite dans une magnifique érablière; le bois est très-long, très-gros et clair semi. En revanche, la pousse de petites érables blanches, de contre et autres arbres semblables est très-serrée. Il nous faut marcher avec précaution et à distance les uns des autres. Vers le soleil couchant le terrain s'élève en pente douce, tandis qu'à notre droite, il incline légèrement au fillet d'eau qui descend au lac St. Michel. A l'est du ruisseau il se relève en suivant une semblable gradation jusqu'au même niveau, puis le plateau se prolonge horizontalement, à perte de vue. Nous arrivons bientôt au lac St. Michel, où nous réparons nos forces par un succulent dîner apprêté à la broche. Cette nappe d'eau peut avoir une longueur d'un mille et demi. Sa direction est 10° N.-E. Sa décharge est encore obstruée par quelques chaussées de castors qui en rendent le passage un peu difficile; mais, comme la précédente, elle n'a qu'un arpent ou deux de largeur, et une fois les chaussées détruites, le terrain redevient sec et ferme.

Nous côtoyons alors une hauteur que l'on appelle la "Montagne Jaune" et qui donne un terrain plan, pour le chemin, dans l'endroit où nous passons. A nos pieds coule la décharge du lac St. Michel qui court dans le nord-est vers la rivière du lac Ouareau. La terre est, comme partout ailleurs, d'excellente qualité: on peut y faire avec certain succès de bons établissements.

Fatigués d'une marche rapide de trois jours, nous campons dans le bois franc de la Montagne Jaune. La place n'est pas des meilleures, mais il est temps de faire chaudière. Nous hissons la toile sur une frêle charpente, et pendant qu'ailleurs on s'occupe à la marmitte, j'essaie de mon côté de niveler le terrain aussi mathématiquement que possible. Malgré les sueurs qu'il m'en coûte, je ne puis réussir à déloger une grosse pierre qui trône sévèrement au milieu du salon. J'appelle à mon secours l'entrepreneur de la chaîne à coucher, M. Deslauriers, qui résout l'objection avec une branche de sapin. Il étend avec art les plus grosses branches, puis il dispose les petites qu'il appelle le duvet sur le sens de leur longueur, afin de donner à son matelas une épaisseur qui fasse disparaître toutes les irrégularités.

(A continuer.)

AVIS OFFICIELS.



AUX INSTITUEURS.

La trente et unième Conférence de l'Association des Institueurs de la circonscription de l'Ecole Normale Jacques-Cartier aura lieu vendredi, le vingt-cinq du courant, à 9 heures de l'avant-midi.

La veille, à 7½ heures de l'après-midi, il y aura réunion des membres du Conseil d'Administration.

Par ordre,

J. O. CASSÉDRAIN, Secrétaire.

Montréal, 7 janvier 1867.

NOMINATIONS.

INSPECTEUR D'ÉCOLES.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général nommer Georg Thompson, écr., B.A., Inspecteur d'écoles pour le District de Huntingdon en remplacement de feu John Bruce, écr.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, par Ordre en Conseil en date du 20 novembre dernier, approuver les nominations suivantes de Commissaires d'école :

Comté d'Arthabaska.—Chester Ouest : Le Rév. Joseph Agénor Moreau
Comté de Bonaventure.—L'Aspécia : MM. Théophile Chapados & James Ancoux.

Comté de Chicoutimi.—Chicoutimi : MM. Job Blackburn et Protas Harvey.

Comté de Gaspé.—Cap-Rosier : MM. John Dunn et Elie Touet.

Comté de St. Jean.—St. Jean : Le Rév. M. Fortunat Aubry, Félix G. Marchand et John Rossiter, écuyers.

Comté de Rimouski.—Ste. Félicité : Le Rév. M. Joseph Octave Perron.

Comté de Rimouski.—St. Jérôme de Matane : Le Rév. M. Désiré Vézina.

Comté de Stanstead.—Coaticook : M. Hilaire Lacroix.

Comté de Témiscouata.—Madawaska : MM. Jean Evariste St. Pierre, Denis Griffin, Michel Plourde, Isidore Beaubien et Paul Pelletier.

Comté de Témiscouata.—Ste. Louise : M. Magloire Gauvin.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, par Ordre en Conseil en date du 15 courant, approuver les nominations suivantes de Commissaires d'école :

Comté de Gaspé.—Douglastown : Le Rév. M. Winter.

Comté des Deux-Montagnes.—St. Joseph-du-Lac : M. Jean-Marie Daraon dit Lafrance, fils.

Comté de Témiscouata.—Trois-Pistoles No. 1 : Le Rév. M. Jean-Baptiste Gagnon, prêtre.

Comté de Dorchester.—Ste. Marguerite : MM. Jean-Baptiste Drouin et Pierre Mahon.

Comté de Maskinongé.—St. Paulin : M. Jean-Baptiste Lafond, père.

Comté de Wolfe.—Ham Sud : MM. Samuel Porter, William Thompson, junior, Joseph McKay, Joseph Dion et François-Xavier Robitaille.

Comté de Champlain.—St. Luc : M. Olivier Frigon.

Comté de Lotbinière.—Ste. Emilie : M. Victor Beaudet.

Comté de l'Islet.—St. Roch-des-Aulnets : MM. Pierre Pelletier, fils de Jean-Baptiste Pelletier, Jean François Pelletier, Michel Caron, Edouard Pelletier et Germain Pelletier.

Comté de Joliette.—St. Côme : MM. Elie Brault, Joseph Mirault, Jules Gaudet, François-Xavier Landreville et Jules Fafard.

Il a plu à Son Excellence l'Administrateur du Gouvernement, par Ordre en Conseil en date du 20 de ce mois, approuver les nominations suivantes de Commissaires d'école :

Comté de Témiscouata.—St. Jean-de-Dieu : Le Rév. M. François-Xavier Guay, et MM. Thomas Rioux, Joseph Boucher, Cyprien Couturier et Thomas Côté.

SYNDICS D'ÉCOLES DISSIDENTES.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général, par Ordre en Conseil en date du 20 novembre dernier, approuver les nominations suivantes de Syndics d'école :

Comté d'Nochelaga.—Village St. Jean-Baptiste : M. David V. Clarihue.
Comté d'Outaouais.—Papineauville : M. Christmas Smithson.

En date du 13 courant :

Comté de Shefford.—Granby : M. William Farley.

Et en date du 15 courant :

Comté de Napierville.—Napierville : MM. Louis Marcéau, James Manning et John York.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE RIMOUSKI.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—M. Luc Montreuil et Mlle. Matilde Michaud.

2ème classe F.—Mlles. Virginie Ancil, Obéline Côté, Joséphine Gaudreau et Henriette Pelletier.

Novembre 1866.

P. G. DUMAS,
Secrétaire.